

Taama à Fabre: 'Quand la musique change, il faut changer la danse'



Gerry Taama est très remonté contre l'Alliance nationale pour le changement (ANC). Le président du Nouvel engagement togolais (NET) réagit au dernier communiqué du parti de de Jean-Pierre Fabre portant sur les réformes électorales. Pour l'ANC, les partis politiques de l'opposition présents à l'assemblée nationale sont des partis acquis au régime. « Une mauvaise fois », répond finalement M. Taama.

L'ancien officier des Forces armées togolaises (FAT) n'y va pas du dos de la cuillère et taxe l'ANC d'être animée d'une mauvaise foi et de se donner dans un populisme se nourrit de la critique systématique. En effet, dans son [communiqué du 9 octobre, l'ANC critique la composition de la CENI.](#)

« La loi votée le 1er Octobre 2021 maintient une CENI de 17 membres dont : 12 acquis au régime RPT/UNIR (7 pour la majorité parlementaire, 4 pour l' « opposition » parlementaire et un représentant de l'administration), 3 pour l'opposition extra-parlementaire, choisis par l'Assemblée monocolore sur une liste de 6 personnes au moins et 2 pour la Société Civile », avait pointé le parti de Jean-Pierre Fabre.

Pour [Gerry Taama](#), il s'agit d'une composition adoptée au CNAP (Concertation nationale entre les acteurs politiques) par « consensus en présence du représentant de l'ANC notamment monsieur Atantsi, qui n'a élevé aucune protestation ».

« S'ils étaient honnêtes, ils allaient même préciser que le NET était depuis le début des discussions opposé à cette proposition, qui donnait une place supplémentaire à Unir dans la composition politique de la CENI, et que c'est le consensus qui nous a fait reculer », affirme-t-il.

Le patron du NET indique ensuite que la double authentification des bulletins de vote était une exigence de l'ANC, que les autres partis ont appuyé. Il ne comprend pas le rejet de l'adoption de cette même proposition par les responsables du parti.

Au sujet des réserves de l'ANC concernant le découpage électoral des régionales, Gerry Taama dénonce une approche « honteusement tribaliste, qui consiste en permanence à contester les ratios octroyés à la région maritime au détriment des autres régions du pays ».

« Qu'on remette en cause les conditions de transparence des élections me semble une bonne chose et nous avons avancé sur certains sujets importants, mais toujours opposer le découpage entre Lomé et le reste du pays est une insulte pour les populations de intérieur du pays où la misère est pourtant plus importante. On ne compterait donc pas sur elles pour

l'alternance ? », se demande M. Taama

Selon Gerry Taama, la musique a changé...

Le député togolais rappelle à l'ANC son score officiel de l'élection présidentielle de 2020 et note que les responsables de ce parti devraient reconnaître que si la DMK (Dynamique Mgr Kpodzro) était un parti politique, elle serait en ce moment le premier parti de l'opposition avec environ 20% de l'électorat.

« Quand la musique change, il faut changer la danse aussi. Le plus grand parti de l'opposition actuel au Togo est la DMK. Ce n'est pas un débat. On verra les résultats de la prochaine élection », a-t-il asséné.

Gerry Taama énumère les actions de son parti tant au Parlement que sur le terrain et avance consacrer la moitié de ses indemnités de députés à des œuvres sociales à travers le Togo. Il invite les anciens députés de l'ANC de prouver « qu'ils ont fait mieux » à leur époque avant de le traiter d'acquis au régime.

« Même avant d'être député, j'ai restauré le CEG de Nyekonakpoe, dans un quartier où ils étaient députés, pour plusieurs millions de nos francs, alors qu'ils n'ont jamais ouvert un cybercafé dans leur quartier pour aider un jeune », rappelle le député.

Le député demande à l'ANC de ne pas envoyer de candidats à l'élection des membres de la CENI. « Puisque c'est l'assemblée nationale monocolore, acquise au régime RPT/UNIR, qui va les élire », justifie-t-il avant d'ajouter : « Si l'ANC a des candidats, ça voudrait dire qu'eux aussi, ils sont acquis au Rpt-UNIR ».